



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

**Monsieur Vincent Michaud
Famille Michaud Apiculteurs
Domaine Saint Georges
9 Chemin de Berdoulou
CS 30027
64290 GAN – FRANCE**

Angers, le 25 octobre 2017

Monsieur Michaud,

Depuis bientôt 2 ans vous dénigrez et diffamez systématiquement les apiculteurs français qui seraient d'après vous des incompetents, voir même pire des escrocs.

Ces propos insultant ne peuvent qu'amener de notre part une réponse que nous rendons publique sous la forme d'une lettre ouverte.

Quelques exemples parmi tant d'autres :

- Article de Plein champ du 27.02.2016¹ :
2 miels français sur 3 ne correspondent pas aux exigences de qualité de Famille Michaud Apiculteurs.
- Lors du Congrès National de l'Apiculture, à Clermont-Ferrand, en octobre 2016 :
30 % de miels français sont considérés non conformes.
- Dans la newsletter Api'lettre diffusée par la société Michaud à l'été 2017.
15 % de miels sont considérés non conformes.
- Dans un article des Échos de septembre 2017² :
De 30 à 50 % sont considérés non conformes.

Nous nous étonnons de la grande variabilité de ces chiffres qui semblent diverger suivant l'humeur du jour.

Vous vous servez de votre méthode d'analyse par RMN pour accréditer vos propos, même si vous étiez jusqu'à il y a peu incapable d'interpréter les résultats puisque le modèle statistique concernant les miels français qui aurait pu vous permettre de le faire n'avait pas encore été publié, d'ailleurs l'a-t-il été à ce jour?

1 « [Michaud Apiculteurs milite pour une structuration de la filière apicole](#) »

2 « [La bataille des apiculteurs contre les contrebandiers du miel](#) »

Ces allégations provenant d'un des plus gros importateurs européens de miel nous permettent de douter de leur crédibilité et de leur impartialité.

Que vous importiez des miels est votre droit le plus strict et nous n'entendons pas vous le contester, même lorsque vous affirmez le faire depuis des pays sûrs comme l'Espagne (l'Espagne étant d'ailleurs citée dans le dernier rapport de FranceAgriMer pour importer 15 000 tonnes de miel chinois puis de le réexporter en partie vers la France tout en l'ayant entre-temps rebaptisé miel espagnol).

Vous affirmez que les apiculteurs qui vendent leur production en direct sur les marchés sont des gens malhonnêtes, sur quelle preuve étayez-vous de tels propos, propos qui seraient condamnés par tout tribunal, même plaqué par un avocat stagiaire. Ne vous en déplaise, il y a encore en France des apiculteurs sérieux qui proposent des miels de très grandes qualités à leurs clients, même sur les marchés.

A vous entendre vous seriez le seul à pouvoir garantir un miel pur, vous oubliez sans doute que beaucoup d'apiculteurs font analyser leurs miels par des laboratoires indépendants et sont eux aussi capables de garantir la qualité du miel qu'ils vendent. Les consommateurs en sont d'ailleurs conscients car malgré les campagnes de dénigrement systématiques de certains importateurs/mélangeurs, les ventes directes ne faiblissent pas.

En ce qui vous concerne et ce dans l'intérêt du consommateur, nul doute que vous allez accepter d'indiquer l'origine exacte du miel que vous commercialisez, chose que vous avez toujours refusé jusqu'à présent.

Quant aux apiculteurs malveillants, nous nous en chargeons, nous ne vous avons pas attendu.

Malgré tout, comme nous sommes des gens courtois et bien élevés, nous vous présentons nos respectueuses salutations.

**La Commission Marché du Miel
de la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels**